

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 58

Artikel: Les Brandos
Autor: A. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les Brandons

Depuis le X^e siècle, le premier dimanche de Carême se appelle le dimanche des *Brandons*, mot qui signifie flambeau. Cette dénomination singulière vient de ce que, le premier dimanche de Carême, autrefois, dans presque toutes les contrées, les jeunes gens, principalement ceux qui s'étaient un peu trop divertis pendant le carnaval, venaient se présenter à l'église, le flambeau ou la torche à la main, comme pour faire satisfaction publique des mauvais exemples qu'ils avaient donnés et en même temps demandaient à se purifier. Les curés les astreignaient à des pénitences qui duraient tout le Carême jusqu'au Jeudi Saint. Ce jour-là ils recevaient l'absolution générale. Cette cérémonie, toute religieuse, a disparu depuis des siècles dans notre Jura et a été remplacée par une coutume profane. De temps immémorial, les jeunes gens avaient coutume de se réunir le premier dimanche du Carême, à la nuit tombante, sur une hauteur voisine. Là, ils amassaient une grande quantité de bois et allumaient un feu autour duquel ils chantaient et dansaient.

Cet usage des feux allumés sur les hauteurs est d'origine payenne et venait des Romains, avant d'avoir été adopté et purifié par les chrétiens.

Pendant les intervalles de la danse autour du feu, quelques-uns prenaient des tisons ardents, les agitaient en décrivant un cercle et en criant : *Boëne annais, revîn, di grain et di vin*. Le feu éteint, toute la troupe rentrait au village en chantant, et

se renfaisait chez les nouveaux mariés à qui était d'habitude réservée l'honneur d'allumer le feu de joie et qui en retour devaient recevoir les jeunes gens. Cette réception consistait simplement dans une distribution de pois préalablement infusés dans de l'eau salée, puis grillés comme du café. D là le nom de *doeuinoine des pois sas* (dimanche des pois secs) et dans le Clos-du-Doubs des *piquerés*.

Plus tard au lieu de prendre des tisons ardents au bûcher on en fabriqua à l'avance et c'est ce qu'on appelle les *fayes*.

Le Père J. suit Voisard, qui enseignait au collège de Porrentruy nous a laissé une histoire manuscrite de l'Evêché de Bâle et un autre ouvrage, également manuscrit intitulé *De religione Rauracorum*. A la page 26, il nous apprend que les Celtes Rauriques allaient adorer la divinité sur les hauts lieux pour se rapprocher davantage d'elle. Ils allumaient, dit-il, des flambeaux appelés *hées* ou *hayes*, qu'ils tournaient en cercle autour de leur tête. Cette coutume aura passé aux Romains et sera demeurée dans les traditions populaires. C'est aussi probable que c'est l'origine de la coutume, que le premier dimanche de Carême, on allume à la nuit tombante une *chavanne* qui sert à embraser les *hées* ou *fayes*, termes encore employés dans notre Jura.

Ce que le Père Voisard rapportait au XVI^e siècle sur les coutumes des Celtes se fait encore de nos jours dans la plupart de nos villages d'Ajoie, de la Vallée et du Clos-du-Doubs.

On appelle encore *fayes* le flambeau de bois gros, fin du menu et qu'on prépare bien à l'avance, afin qu'il soit bien sec. Ces

préparatifs sont le plaisir le plus ardent de la jeune fille comme du garçon. On place ses *fayes* derrière le fourneau ou bien dans le four après la cuite et les enfants attendent avec la plus grande impatience le dimanche des Brandons pour se livrer à un amusement parfaitement innocent.

Comme aux temps celtiques, sur les hauteurs, les enfants, les jeunes gens font un tas immense de bois qu'ils ont recueilli les jours précédents dans les maisons.

Le premier dimanche de Carême, toute la population se rend près de la *heutte* ou *Chavanne* (monceau de bois) à la tombée de la nuit, et quand le feu y est mis chacun s'arme de sa *faye*, l'allume au grand feu et la tourne au-dessus de sa tête en dansant en même temps autour du feu central. Tous les côtés, toutes les collines s'illuminent et de toute part on entend des cris de joie et des chants. Dans beaucoup de villages, le curé de l'endroit s'y rend accompagné des autorités et de la musique-fanfare et c'est lui qui met le feu au bûcher comme la personne la plus honorable de la paroisse. Alors la flamme vive et éclatante éclaire toute cette jeunesse qui tourne *ses fayes* en chantant.

Quand les feux sont éteints, tous rentrent au foyer paternel pour le souper, dont le mets principal consiste en bignets connus sous le nom de *crapé, orielles, tôtes, beignets sas, beignets yeuwès, tolfais, tape-thyus*, etc.

A Delmont au retour tout le monde, hommes, femmes, jeunes gens, enfants se prenaient par la main et rentrent en ville par la Porte au Loup, tournaient autour des fontaines de la ville en chantant : A

ÉPILOGUE

Le jour baisse. A demi étendu sur une chaise longue placée au bord de la terrasse, Luc de Vernueil suit d'un regard à la fois mêlé d'intérêt et d'envie, les évolutions de Gauthier et de Chantal contournant les allées et les pelouses.

Les bras enlacés, les jeunes mariés présentent l'image de la jeunesse dans ce qu'elle a de plus charmant, et de l'amour dans ce qu'il a de plus sacré et de plus pur. On sent qu'il y a entre eux plus que le lien fragile des passions humaines. Ils ont pris Dieu pour base de leur tendresse et pour but de leur existence, et forts du secours divin ils s'avancent sans crainte dans la vie.

Le couchant répand un flot de lumière sur le sommet des arbres, teinte en or les massifs des bosquets ; l'heure est exquise de poésie et de silence. La voix claire de la jeune femme monte, comme une prière dans l'air du soir, la rêveuse clarté qui baigne

que notre réconciliation soit à jamais scellée sur le front de cette enfant ! intervient-il avec une douce autorité.

Le jeune homme reste interdit. Il a tant souffert que cette minute lui fait l'effet d'un songe.

— Puis je croire à tant de bonheur ?.... murmure-t-il en enlaçant la jeune fille dans une étreinte passionnée.

— Assurément ! répond-elle. Et plongeant dans les prunelles du jeune homme un regard profond, comme si elle regardait dans son âme même pour y infuser sa confiance, elle poursuit en se serrant près de lui :

— Les mauvais jours sont passés, oublions les, ami ! et donnons le présent au bonheur.

— Au bonheur ! à l'amour ! Que n'oublie-ai-je pas près de vous, ma bien-aimée ?...

Feuilleton du *Pays du dimanche* 56

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Une étrange timidité s'empare soudain de la jeune fille, elle songe tout à coup que le fragile lien de leurs tragiques fiançailles a été dénoué presque aussitôt par la volonté même de Gauthier. Et en ce moment où elle se donne toute à lui, une crainte naît en elle. Si, pour un motif quelconque, il allait refuser une fois encore l'amour dévoué qui vient à lui ?... Rompant le charme de leur silencieuse extase, un regard éloquent de Chantal appelle son père et implore son secours.

Celui-ci s'avance avec un sourire ému :
— Embrassez votre fiancée, Gauthier, et